

Charles de Gontaut, Seigneur de BIRON



Vue aérienne du château de Biron. Cliché internet

Parmi l'importante et noble lignée des Gontaut-Biron, la personnalité de Charles de Gontaut se détache tout particulièrement à nos yeux. A peine sorti de l'adolescence, son courage et sa valeur militaire lui permettent d'affronter brillamment les sièges de Laon, d'Amiens, de Vendôme, d'Ivry et de Fontaine-Française où il est secouru par le roi. Grièvement blessé il parvient à le secourir à son tour.

Par de savantes manœuvres, en Picardie et en Artois, il obtint de Philippe II d'Espagne qu'il signe la paix de Vervins. Il emporte la victoire, deux ans plus tard, en Savoie et en Bresse ; il est envoyé par Henri IV, un peu plus tard, comme ambassadeur extraordinaire auprès de la reine Elisabeth d'Angleterre.

La légende et les historiens nous ont laissé l'image d'un personnage présomptueux, fier, hardi et judicieux dans ses entreprises ou ses combats, violent en ses ordres, s'adjudgeant toujours la gloire en tout - il était, dit-on, malgré cela, home de grand cœur-.

Lui, qui avait atteint des sommets prometteurs, s'associa, pour son malheur, à des conspirateurs tels que d'Enragues, le comte d'Auvergne, le Duc de Savoie, le Comte de Fuentès et le sieur La Fin Le Nocke - tout ceci par l'intermédiaire du Connétable de Montmorency, beau-père du comte d'Auvergne, afin de supprimer Henri IV-.

Le Comte d'Auvergne, authentique et incontesté fils de Charles IX, petit fils d'Henri II, arrière petit-fils de François 1^{er} était le tout dernier des Valois. Pourquoi n'avait-il pas succédé à son père sur le trône de France ? Pourquoi avait-on placé, à la mort de son père, son oncle Henri III qui était alors roi de Pologne ? Et quand Henri III était mort sans fils, pourquoi ne lui avait-on pas restitué cette couronne, qui lui appartenait, au lieu de faire appel au roi de Navarre ? Autant de rancune et d'ambitions

rassemblées ne pouvaient qu'attirer une autre rancoeur et un autre orgueil : ceux du Maréchal de Biron !

Ce seigneur avait hérité des vices, de la bravoure et des talents militaires de son père. Il passait pour le plus grand général du royaume. Les cicatrices dont il était couvert étaient de glorieuses marques de sa valeur. Mais une ambition démesurée, un orgueil, une arrogance insupportable ternissaient sa gloire. L'amitié et les grâces du roi n'avaient fait de lui qu'un ingrat.

Né catholique, élevé par sa tante maternelle, Madame de Brisambourg dans la Religion Réformée, redevenu catholique quand son père l'avait pris avec lui pour le former au métier des armes, Biron se moquait de la Messe et se riait du Prêche ; mais s'il professait l'athéisme, il croyait à l'astrologie et consultait les devins : un grand mathématicien, La Brosse, et un nommé César, tenu pour magicien. Les sciences occultes l'avaient rapproché de La Fin Le Nocke, qui avait rendu au roi quelques services et s'en estimait insuffisamment récompensé.

Le plus grand général du royaume, voilà ce qu'était, de l'avis unanime, le Maréchal de Biron – mais, tout le monde était également d'accord pour proclamer qu'il était aussi le plus grand mécontent et son mérite, en cette matière comme en l'autre, n'était pas mince car ce n'est pas les mécontents qui manquaient alors !

Tous ces refoulés et ces mécontents qui auraient été dangereux s'ils s'étaient accordés, tirant dans des sens différents, cherchaient celui qui, coordonnant leurs efforts, leur donnerait la force dont ils manquaient. Ce chef que certains d'entre eux ne craignaient point de chercher au dehors, particulièrement en Espagne, dont le roi était toujours à l'affût de ce qui pourrait diminuer la puissance française et, en Savoie, dont le duc n'avait pas oublié l'affront qu'Henri IV lui avait affligé lors de l'affaire du marquisat de Saluces, ils allaient le trouver en la personne de Biron que quelques sots du roi avaient transformé en ennemi farouche de la couronne.

Parlant du Maréchal de Biron, premier du titre et père de notre mécontent, lequel avait été tué d'un coup de canon devant Epernay, Henri IV n'avait pas craint de dire « qu'il n'était pas capable d'être capitaine, qu'il ne faisait que radoter, qu'il ne savait pas ce qu'il faisait après avoir déjeuné et beaucoup d'autres blâmes et des mépris qu'il en faisait après sa mort... ». Le roi en parlait si librement que tous les bruits vinrent à la connaissance du fils, ce qui lui déplut fort de voir la réputation de son père ternie et amoindrie.

Il n'en fallut pas plus pour que, oubliant qu'il était amiral et maréchal de France, duc et pair, gouverneur de Bourgogne, Biron s'abouchât avec le duc de Savoie et le comte de Fuentès, gouverneur du Milanais pour le roi d'Espagne. Il conclut avec eux un accord en vertu duquel, s'il renversait Henri IV, il recevrait la main d'une sœur du roi d'Espagne ou celle de la troisième fille du duc de Savoie avec le gouvernement héréditaire de la Bourgogne ou, en cas d'échec, une rente annuelle de 1 200 000 livres.

L'affaire, il faut le reconnaître, avait de quoi tenter plus ambitieux et moins entreprenant que le Maréchal. Ce fut grâce au connétable de Montmorency que le mécontentement de Biron et celui des

d'Enragues se rencontrèrent. Le complot s'avérant si nettement, si largement avantageux pour tout le monde, il n'y avait qu'à s'unir. Ce qui fut fait en une formule d'association dont chacun des trois conjurés principaux garda un original.

Cette pièce singulière a été produite au procès du maréchal de Biron : ils s'y engageaient réciproquement, foi et parole de gentilhomme et d'homme de bien, de demeurer unis pour leur commune conservation envers et contre tous, sans nul excepter, de se garder le secret inviolablement sur ce qui pourrait être révélé à l'un d'eux, et de brûler cet écrit en cas d'accident parvenant à l'un des associés.

L'union ainsi faite, il n'y avait plus qu'à passer à l'action. Mais celle-ci fut plus lente à se déclencher. Elle le fut tellement que le roi eut vent de ce qui se tramait, alors que ses adversaires en étaient encore à discuter des voies et des moyens à utiliser pour mener le projet à son terme. Ceux-ci, comme il arrive le plus souvent, furent trahis par un des leurs.

Le traître ici fut La Fin Le Nocke qui, effrayé de la situation dans laquelle il s'était mis et des responsabilités qu'il encourait – à moins qu'il ne fut un agent placé auprès de Biron par le roi – vint tout raconter à celui-ci. Henri IV ne fut pas étonné. Il y avait longtemps en effet qu'il se méfiait de Biron. Le roi, étant à Fontainebleau, convoqua sur l'heure le maréchal. Durant l'entrevue, Biron resta dédaigneux, il nia l'évidence avec obstination et hauteur. Il refusa l'occasion que lui tendait une dernière fois le roi de sauver sa tête avant de le quitter. Peine perdue, ce fut la mort dans l'âme qu'Henri IV donna l'ordre à son capitaine des gardes d'arrêter sur le champ Charles de Gontaut.

Dans le même temps, M. de Praslin, second capitaine des gardes arrêtait, chez lui, le comte d'Auvergne. Gardés l'un et l'autre dans leurs appartements pendant la nuit, les deux conspirateurs, le lendemain matin 14 Juin furent conduits dans la cour du « Cheval Blanc » où un carrosse attendait chacun d'eux pour les mener jusqu'à la Seine où ils montèrent à bord de deux bateaux. Le soir ils étaient à Paris et écroués à la Bastille. Immédiatement saisi de l'affaire le parlement mena l'instruction si rondement que le 23 Juillet Biron comparaisait devant lui.

Renonçant enfin à la ligne de conduite qu'il s'était jusqu'alors imposée, il ne s'entêta pas de nier, mais réfutant âprement et assez habilement les témoignages qui l'accablaient, il consentit à se charger d'une certaine responsabilité mais simplement d'imprudence et en paroles, se défendant de tout commencement d'exécution et de toute participation au moindre acte, se couvrant, surtout des services qu'il avait rendus à la France et au roi. Sur ce point son orgueil s'affirmait d'autant plus hautement qu'il se sentait soutenu par une grande partie de l'opinion. Les ducs et les pairs avaient en effet refusé de siéger au Parlement qu'ils avaient forcé à s'ajourner deux fois et ils n'avaient même pas daigné répondre aux convocations qui leur avaient été envoyées ni présenter d'excuses pour leur absence.

La conjuration était pourtant si claire que le 28 Juillet le Parlement rendait son jugement déclarant à l'unanimité l'accusé « atteint et convaincu du crime de lèse-majesté pour les conspirations faites par lui sur la personne du roi, entreprises sur son état, prodicions et traités avec ses

ennemis, étant Maréchal de l'Armée du dit Seigneur-Roi. Pour réparation de ces crimes, privé de tous états, honneurs et dignités, condamné à avoir la tête tranchée en Place de Grève, ses biens, meubles et immeubles acquis et confisqués au Roi, sa terre de Biron pour jamais privée du titre de Prairie, cette terre et toutes ses autres réunies au domaine de la Couronne ».

Le Roi avait-il cru que la chose irait si loin ? Il est difficile de le dire mais il semble bien qu'il fut étonné lui-même de la noirceur de Biron et de l'importance des projets qu'il avait formés. Le souverain ne s'opposa pas à la condamnation à mort et n'usa pas de son droit de grâce. Bien au contraire, avant même que le verdict fut prononcé, il avait pris position pour la plus grande sévérité. Il songeait à rétablir le respect et la loyauté que les Français auraient toujours dû conserver envers leur Roi.

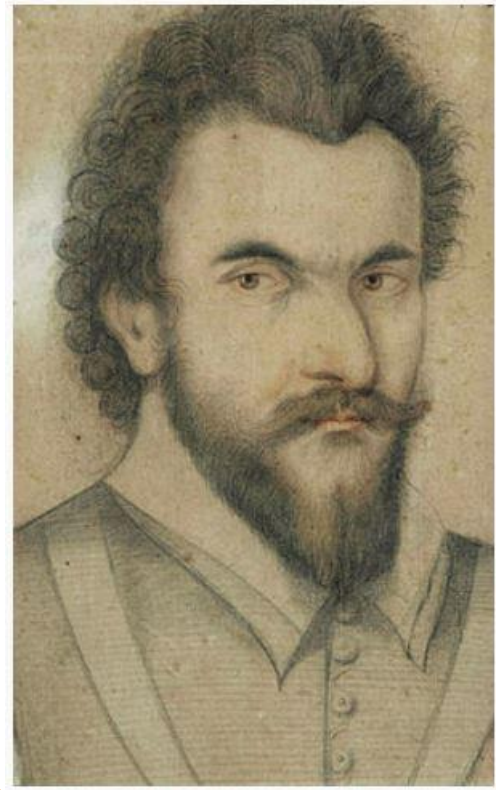
Biron, furieux d'avoir échoué là où il croyait bien avoir pris toutes ses précautions, ne montra pas en face de la mort qu'il avait affrontée tant de fois sur les champs de bataille, le mépris et la fermeté qu'on pouvait attendre de son courage. C'est le désespoir au cœur et l'injure aux lèvres qu'il marcha vers l'échafaud. Le 31 juillet 1602, un mois après son arrestation, le Parlement rendait son arrêt et Biron était exécuté, non pas en Place de Grève et en public comme le stipulait le jugement, mais dans une cour intérieure de la Bastille. C'était là une disposition en faveur du condamné, mais aussi peut-être une précaution destinée à éviter des tumultes de dernière heure. Il faut dire à l'avantage du Maréchal, qu'il était fort aimé des gens de guerre et avait un grand nombre d'amis à la Cour.

Henri IV avait certainement bien agi en décapitant la rébellion dans l'œuf car, trois ans après l'exécution du maréchal de Biron, deux seigneurs sarladais ourdirent un complot destiné à occuper Bordeaux, l'Agenais et le Périgord pour le compte du Duc de Bouillon. Le Roi s'étant rendu aussitôt à Limoges avec quelques troupes, l'affaire fut rondement menée et se termina par l'exécution de six des conjurés.

Le Béarnais avait appliqué un châtement radical et expéditif à l'égard de Biron, mais sa bonté naturelle le poussa à regretter de n'avoir point pardonné : « son obstination l'a perdu disait-il, s'il m'eût voulu dire la vérité d'une chose dont j'avais la preuve écrite, il ne serait pas ou il est. Je voudrais avoir payé 200 000 écus et qu'il m'eût donné lieu de lui pardonner ! » Ne tenant pas rigueur à la famille, de la faute d'un des leurs, il supprima la confiscation en faveur de Jean de Gontaut le propre frère du défunt.

La triste histoire de Charles de Gontaut devint légende, et de légende devint plainte : « tu étais un grand Maréchal et je n'oublie pas tes faits d'armes, mais tu voulais me trahir, tout comme judas ». « Biron n'a pas trahi son roi mais tu as écouté ceux qui me voulaient du mal, car il n'y a pas une seule veine de mon corps qui n'ait saigné pour mon roi ».

E.CEROU



Portrait de Charles de Gontaut-Biron

Portraits de Gontaut-Biron . Clichés Internet.